



COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 13/03/2023

Étaient présents : Olivier MERICQ, Jean DALLA ZANNA, Patrick MARTIN, , Martine LAMBERT, Catherine BAUDONNAT, Pierre COMBES, Maïté JUILLET

Excusée : Isabelle AUTULY-COLLINET

- **Changement de banque :** Après diverses démarches auprès de l'ancienne banque pour faire changer les personnes habilitées à réaliser, pour le club, des encaissements ou des dépenses.... Démarches qui sont restées sans réponse pendant plusieurs mois.... Il a été décidé de changer de banque, la banque retenue est Le Crédit Mutuel..... Un vote du Comité DIRECTEUR a validé à l'unanimité ce changement.
Patrick Martin (trésorier) et Olivier Mericq (Président) vont faire procéder à l'ouverture d'un compte courant auprès du Crédit Mutuel.... Heureusement, les trésoriers démissionnaires lors de la dernière AG ont continué à faire le nécessaire pour assurer le bon fonctionnement du club.... Il y aura aussi clôture du livret A dans l'ancienne banque puis ouverture d'un nouveau livret dans la nouvelle banque...
En raison de la mauvaise volonté dont a fait preuve l'ancienne banque, un courrier de réclamation sera fait par Jean DZ (auprès de la Direction Régionale) pour non prise en compte des demandes du client.
- **Formation :** Comme chaque année, le CODERS nous demande quelles sont les prévisions de formation pour le club (pour l'année prochaine). Certains stages sont déjà programmés (velo, marche nordique ...) peut-être PICKLE BALL Il reste indispensable de renforcer le groupe des animateurs randonnée pédestre....
STAGE RAQUETTES : Olivier souhaite faire part des conseils et instructions qu'il a reçu lors de son récent stage à ST LARY.... Pour cela, il va organiser une réunion des animateurs montagne courant mai (avec repas) . Le sujet « sécurité et outils de sauvetages » (balise, DVA, etc.) sera bien sûr abordé.
- **SEJOURS :** des séjours sont prévus pour ce printemps et à l'automne prochain. Seuls les séjours de plus d'une nuitée (donc à partir de 2 nuits-3 jours) doivent obligatoirement être validés par le pôle « tourisme » de la FFRS.... Dès que cette démarche est faite, les animateurs organisateurs informent les adhérents (par mail) du séjour proposé, du coût et du nombre de participants possible. Chaque adhérent qui souhaite y participer doit s'inscrire puis remplir un contrat de séjour qui l'engage.
- **CODERS :**
La dernière journée Interclub neige du 9 mars (seulement 4 personnes d'ASTIG dont 1 animateur raquette). La fiche d'inscription du CODERS nous a été transmise très tardivement et très peu de temps avant les vacances scolaires – cela ne facilite pas l'organisation.... Par ailleurs, c'est la première fois que le transport par cars n'était pas mis en place...
FFRS : suite à la dernière AG extraordinaire concernant le budget lié à la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion des adhésions, il y a été annoncé une augmentation de 6€ Mais de nombreux clubs ou CODERS sont opposés à la politique actuelle de la présidence Une nouvelle AG exceptionnelle se tiendra prochainement... il semble toutefois que la FFRS se soit déjà largement engagée sur les dépenses liées à ce nouveau logiciel. (à suivre)

Prochain CD le lundi 3 avril à 16h00 salle du 2^e étage.